

Oui aux États généraux de la maltraitance, mais avec des résultats probants

Des reportages récents notamment celui diffusé sur M6 ont montré des images insoutenables de toilettes trop rapides voire violentes, temps de repas trop courts, aides au lever expédiées, heures entières passées dans l'isolement total, mépris récurrent, âgisme au quotidien et pire que tout, des personnes attachées à leur fauteuil sans que personne ne réagisse... Autant de maltraitances à l'encontre des personnes âgées et des professionnels obligés de se soumettre à ces rythmes insupportables.

Les derniers reportages ont la vertu de montrer concrètement ce à quoi aboutit, dans tout le secteur, l'absence de prise en compte sociétale, donnant toujours moins aux personnes âgées et demandant toujours plus aux salariés, les conduisant à l'épuisement. Et dans cet immense désœuvrement, les détournements et les escroqueries fleurissent sans paraître anormales compte tenu du dénuement ambiant.

L'Etat a donc raison de lancer ce jour les États généraux de la maltraitance pour créer un électrochoc et en finir avec les formes de maltraitance passives et actives. L'AD-PA rappelle en effet que la maltraitance, au sens de la loi, vise toute personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un **DÉFAUT D'ACTION** lui cause préjudice.

Par conséquent, l'AD-PA espère que ces travaux déboucheront sur la mise en place de ratios de professionnels de 8 professionnels pour 10 personnes âgées en établissement et sur le financement à 30 € l'heure à domicile. Ceci permettra de créer des dizaines de milliers d'emplois, d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées et des professionnels et diminuera le chômage d'autant. L'urgence éthique se conjugue, en effet, avec l'économique.

Enfin, les moyens de développer le pouvoir d'agir des personnes âgées vulnérables devra être au cœur des débats, car qui de plus légitime pour repérer et les dénoncer que les victimes ou leur entourage ?



Téléchargez
notre plateforme
plateforme.ad-pa.fr

Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Éric FREGONA

CONTACT PRESSE : Sébastien BACH - 06 37 43 34 12 - s.bach@ad-pa.fr

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :
Twitter : [@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA) - LinkedIn : [linkedin.com/company/ad-pa/](https://www.linkedin.com/company/ad-pa/)